

« Et la religion le remplit de fureur... » : Les déterminations idéologiques, polémiques et politiques, du *Mahomet* de Voltaire.

Josiane Boulad-Ayoub

Volume 17, numéro 2, automne 1990

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/027119ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/027119ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (imprimé)

1492-1391 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boulad-Ayoub, J. (1990). « Et la religion le remplit de fureur... » : Les déterminations idéologiques, polémiques et politiques, du *Mahomet* de Voltaire. *Philosophiques*, 17(2), 3–22. <https://doi.org/10.7202/027119ar>

Résumé de l'article

Il s'agira, en examinant sa tragédie de 1742 avec laquelle débute l'intérêt explicite de Voltaire envers le Prophète de l'Islam, de retracer ce qu'avec Mahomet ou le fanatisme, Voltaire, un Voltaire critique d'abord de sa société et futur auteur du *Traité sur la Tolérance*, met véritablement en scène, ou plus précisément, en arrière-scène pour les besoins idéologiques de sa dénonciation. On commentera, chemin faisant, les aspects polémiques de ces attaques contre la superstition et le fanatisme religieux ainsi que les conséquences politiques qu'elles ont eues sur son propre contexte historique pour finir par poser, en conclusion, la question de leur actualité, devant la résurgence contemporaine des intégrismes quels qu'ils soient, et de la mort et de la violence qui les accompagnent inéluctablement.

ARTICLES

« ET LA RELIGION LE REMPLIT DE FUREUR... »
LES DÉTERMINATIONS IDÉOLOGIQUES,
POLÉMIQUES ET POLITIQUES,
DU *MAHOMET* DE VOLTAIRE. *

par Josiane Boulad-Ayoub

RÉSUMÉ. Il s'agira, en examinant sa tragédie de 1742 avec laquelle débute l'intérêt explicite de Voltaire envers le Prophète de l'Islam, de retracer ce qu'avec *Mahomet ou le fanatisme*, Voltaire, un Voltaire critique d'abord de sa société et futur auteur du *Traité sur la Tolérance*, met véritablement en scène, ou plus précisément, en arrière-scène pour les besoins idéologiques de sa dénonciation. On commentera, chemin faisant, les aspects polémiques de ces attaques contre la *superstition* et le *fanatisme* religieux ainsi que les conséquences politiques qu'elles ont eues sur son propre contexte historique pour finir par poser, en conclusion, la question de leur actualité, devant la résurgence contemporaine des intégrismes quels qu'ils soient, et de la mort et de la violence qui les accompagnent inéluctablement.

ABSTRACT. I intend to bring out the ideological determinations of Voltaire's *Mahomet ou le fanatisme* and of his attacks on religion. I will analyze his polemical stand against fanaticism and superstition in respect to the historical and societal context as well as the political consequences of this denunciation by the future author of the *Traité sur la Tolérance*. In conclusion the problem of the actuality of the Voltairian struggle will be examined in respect to the contemporary resurgences of religious fundamentalist views.

* Le texte qui suit a été rédigé en vue de la participation de l'auteur à un colloque international organisé au Caire, en 1990, par le Centre d'études françaises de cette ville, sur le thème : *La réception de Voltaire et de Rousseau en Égypte*.

«...Mahomet [...] tel qu'il a plu aux philosophes, et tel qu'il a révolté les dévots¹»

Dans l'œuvre de Voltaire, l'*Histoire de Charles XII* puis *Zaïre* marquent les débuts de ses rencontres avec l'Islam en même temps que chacun de ces textes préfigurent les pôles interactifs de son interprétation du monde musulman : objectivité de l'historien des idées mâtinée des impératifs de la lutte idéologique du *philosophe*, points de vue *a priori* contradictoires mais que son pragmatisme parvient dynamiquement à concilier. Et que ce soit devant le problème de savoir ce que c'est d'être musulman, Turc, Persan, Arabe ou devant d'autres questions de philosophie religieuse et morale aux conséquences politiques tout aussi lourdes, Voltaire se montre, comme partout dans ses écrits, le plus éclatant représentant de l'activité militante de la Raison tel que l'entend et la pratique le siècle de la Critique, quand esprit *philosophique* rimait avec science et progrès des Lumières pour affranchir l'homme de toutes les espèces de tyrannie. L'Islam, ses personnages, ses valeurs, ses mœurs, vont donc, selon les circonstances de l'histoire intellectuelle et politique de son époque et de ses propres partis-pris, servir à Voltaire tantôt d'objet de connaissance et d'approfondissement scientifique, tantôt comme un arsenal d'exemples et de figures où puiser pour alimenter la guerre contre *l'infâme*.

Autrement dit, il convient, pour l'explication, de suivre ces deux grandes lignes de force complémentaires qui déterminent symboliquement la réception, si j'ose dire, de l'Orient par Voltaire, et en particulier de dégager, là où elles semblent converger de la façon la plus révélatrice quand Voltaire étudie la religion dominante dans l'empire ottoman, l'Islam, les aspects contrastés qu'il donne de son fondateur. De *Mahomet* au dernier jugement de Voltaire sur l'Islam dans sa correspondance de 1772, en passant par l'*Essai sur les mœurs*, l'article «Alcoran» de son *Dictionnaire*, ou *Candide*, le plus «turc» de ses *Contes*, on peut suivre les relations complexes de Voltaire avec la religion musulmane et le Prophète ; elles ne laissent pas d'avoir pour

1. Ce sous-titre de même que les deux autres sous-titres du texte de l'article sont des citations tirées des lettres de Voltaire à Frédéric II et au comte d'Argenson au sujet de sa tragédie *Mahomet*. In Voltaire, *Correspondance*, édition Théodore Besterman, Bibliothèque de la Pléiade, NRF-Gallimard, tome II (1739-1748), Paris, 1977. Il s'agit, dans l'ordre de leur apparition, des lettres n° 1617, à Frédéric II, 29 août 1742, n° 1614, à D'Argenson, 22 août 1742, n° 1474, à Frédéric II, 20 janvier 1740.

arrière-fond sa critique de la société et de la culture de la France du XVIII^e siècle. Une constante cependant : si, lorsqu'il regarde les événements de son œil historique et qu'il polémique contre le christianisme ou les mœurs chrétiennes, Voltaire tire argument des dogmes et des mœurs du monde musulman pour renvoyer au type de déisme qu'il défend ou à la religion et la morale naturelles qu'il prône, en revanche le personnage de Mahomet restera pour Voltaire à chaque fois qu'il en parle, « un sublime et hardi charlatan ». Ici, l'objectivité historique le cédera toujours à son obsession du fanatisme, à son acharnement à dénoncer le *prêtre sanguinaire et superstitieux* qui abuse de la crédulité du peuple et le conduit à toutes sortes de crimes. Ici c'est le Voltaire ardent apôtre de la tolérance et « ami du genre humain » qui prend le pas et ne traite du Mahomet historique que comme prétexte commode pour peindre, sous son masque, les ravages que commet dans l'Histoire, le fanatique ambitieux. Il le dira lui-même en 1776 : « J'ai fait Mahomet beaucoup plus méchant qu'il n'était ».

Mais précisément qu'est-ce qui a conduit Voltaire à noircir intentionnellement la personne-clé d'une religion dont il chante par ailleurs les louanges, dont il admire la définition de Dieu et la sagesse des préceptes qu'elle contient ? En un mot, s'il fait de Mahomet un monstre, de quelles répulsions l'a-t-il donc chargé ? Nous nous proposons d'esquisser ici une réponse à cette délicate question ; l'examen ne voudra cependant pas déborder les aspects strictement politiques du problème en cause. En effet, étant donné les limites imposées par le cadre d'un bref exposé, nous nous pencherons sur une des dimensions seulement que subsume la conception voltairienne de Mahomet pour faire l'analyse de ses déterminations idéologiques. C'est dire que nous ne nous attacherons pas ici à comparer, du point de vue cognitif, ce que la science et l'histoire nous disent de Mahomet ou de la religion musulmane avec le discours de Voltaire ; de même, nous ne chercherons pas non plus à approfondir les thèses de sa philosophie religieuse, chrétienne ou mahométane. Il s'agira plutôt, en examinant sa tragédie de 1742 avec laquelle débute l'intérêt explicite de Voltaire envers le Prophète de l'Islam, de retracer ce qu'avec *Mahomet ou le fanatisme*, car tel est le titre complet de la pièce, Voltaire, un Voltaire critique d'abord de sa société et futur auteur du *Traité sur la Tolérance*, met véritablement en scène, ou plus précisément, en arrière-scène pour les besoins de sa dénonciation. On commentera, chemin faisant, les aspects polémiques de ces attaques contre la *super-*

stition et le *fanatisme* religieux ainsi que les conséquences politiques qu'elles ont eues sur son propre contexte historique pour finir par poser, en conclusion, la question de leur actualité, ou même, à proprement parler, de leur éternité devant la résurgence contemporaine des intégrismes quels qu'ils soient, et de la mort et de la violence qui les accompagnent inéluctablement, aujourd'hui au temps des *ayatollahs* comme hier au temps de la Ligue dont les horreurs faisaient encore trembler à l'approche de chaque 24 août², l'auteur de la *Henriade*.

« Les Turcs de Paris... »

On sait la carrière singulière des représentations de *Mabomet*, le succès éclatant à Lille où la tragédie fut d'abord jouée, le tollé à Paris, les réactions contradictoires des spectateurs ; ce tumulte des interprétations³ signifiait assez par lui-même que l'œuvre se jouait sur plusieurs registres et que les sentences nerveuses de *Mabomet* disaient passionnément leur fait à des puissances redoutables mais reconnaissables. Les « gens, nous rapporte Desnoiresterres, trouvèrent là des traits hardis contre la religion, le gouvernement et la morale établie⁴. » Les uns, les dévots naïfs qui ne comprenaient pas très clairement les intentions combattantes de Voltaire et sa manière de conduire *la révolution des esprits*, ou bien encore les complices gagnés aux idées « philosophiques » qu'il mettait de l'avant sous le masque de *Mabomet*, applaudissaient et entraient dans le jeu⁵, les

-
2. René POMERLEAU souligne « le sens maladif » que Voltaire avait du fanatisme. Il nous rappelle, dans son *Voltaire par lui-même*, Le Seuil, Paris, 1955, p. 39, qu'« à Ferney, il [Voltaire] avait la fièvre, tous les ans, à l'anniversaire de la Saint-Barthélémy. Il l'a dit lui-même, plusieurs fois, et un témoin l'a confirmé : à l'approche du 24 août, Voltaire tombait dans la prostration et s'allait ».
 3. La pièce de Voltaire provoqua aussi, de la part de ses contemporains un déluge d'écrits pour la combattre ou, au contraire, la défendre : Villaret, *Lettre à M. de Voltaire sur sa tragédie de Mabomet*, 1742; Abbé Cahagne, *Lettre d'un comédien de Lille sur la tragédie de Mabomet*, 1742; *Sentiments d'un spectateur sur la pièce de Mabomet*, 1742 (in *Amusements du cœur et de l'esprit*, t. XIII); *Lettre écrite à M. le comte de *** au sujet de la tragédie de Mabomet*, 1742.
 4. G. DESNOIRESTERRES, *Voltaire et la société au XVIII^e siècle*, tome II, *Voltaire à Cirey*, Slatkine Reprints, Genève, 1967, pp. 339-40.
 5. Dans *Les amusements du cœur et de l'esprit*, t. XIV, 1742, p. 427, l'auteur anonyme d'une *Lettre écrite à M. le Comte de...*, nous dit qu'après la suspension des représentations de *Mabomet* à Paris, on fit jouer *Polyeucte* à la place, mais que les spectateurs n'applaudirent dans toute la tragédie de Corneille que les imprécations de Stratonice contre les Chrétiens et la déclaration tolérante de Sévère.

autres, méfiants à l'avance du philosophe⁶, s'ébranlèrent, s'indignèrent, et, passant à l'attaque, réussirent, malgré les efforts des amis de Voltaire, et en particulier de Madame du Châtelet, à faire arrêter les représentations⁷. Voltaire retourne alors à Cirey, écrivant à toute l'Europe éclairée pour faire part de cette nouvelle *aventure du Tartuffe* et accuser ses adversaires : les hypocrites et les réactionnaires, ennemis de la *vérité* et de la *liberté de penser*. Les *Turcs de Paris*, comme il les appelle, ont fait interdire sa pièce. Il a été, dit-il, *victime des jansénistes* et des *convulsionnaires en robe longue*. Aussi, en guise de contre-attaque, il va, décide-t-il, « dédier *Mahomet* au pape » et se faire « évêque *in partibus infidelium* attendu que c'est là mon véritable diocèse »⁸.

Voltaire tenait beaucoup à son *Mahomet*, à la dissimulation habile de sa critique, au tour substantiel et profond qu'à son gré, il avait réussi à imprimer à son sujet ; ce qui lui semblait conférer à la pièce un caractère de grandeur politique tout à fait dans le goût cornélien, le modèle de Voltaire dans l'art dramatique et qu'il essaie d'égaliser, voire de dépasser. Il était convaincu qu'il avait là un chef d'œuvre et écrivait à d'Argental, en juillet 1740 : « Je commence à entrevoir que *Mahomet* sera sans aucune comparaison ce que j'aurai fait de mieux...⁹ ». Pour des raisons littéraires et

6. L'abbé Le Blanc, un an avant que Voltaire ne demande l'autorisation du cardinal de Fleury, mandait à Bouhier : « Il est à présent question du *Mahomet* de M. de Voltaire, M. de Marville n'en veut pas prendre l'approbation sur son compte, et il est à présent entre les mains de M. le Cardinal; le prophète est confondu dans la pièce, mais il est vrai qu'il faut regarder de près à ce que fait le compère Arouet. *Latet anguis in herba.* ». Rapporté par G. Desnoiresterres, *Voltaire et la société au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 336.

7. Ce sera Voltaire lui-même, précisons-le, qui finira par retirer sa tragédie, cédant par-là aux pressions exercées contre lui. M. de Marville, en effet, le lieutenant de police, suivant en cela l'habile conseil du ministre Maurepas qu'il avait consulté sur l'affaire, avait communiqué à Voltaire la lettre du procureur général du Parlement de Paris au sujet de son *Mahomet*, aux « épithètes fâcheuses », et lui avait fait part des allusions de Joly de Fleury, le procureur en question, à un arrêt éventuel du Parlement pour décréter l'exécution des *Lettres Philosophiques*, parues en 1734. Même si Voltaire s'était ainsi incliné, le scandale provoqué par *Mahomet* contribua à l'échec de son auteur à l'Académie en 1743. Il reste qu'il faut signaler que la pièce fut reprise, huit ans plus tard, en 1751, mais, cette fois, sans que personne ne songeât à l'interdire. On y verra une autre preuve de la rapidité avec laquelle les *idées philosophiques* se propageaient alors.

8. VOLTAIRE, *Correspondance*, op. cit., lettre n° 1614, à d'Argental, 22 août 1742. Voltaire aura l'irrévérence de réaliser sa plaisanterie et se permettra de dédier sa pièce « victime des jansénistes » à Benoît XV; celui-ci accepta la dédicace et lui enverra même, en 1745, des « médailles sacrés ». Voltaire s'était permis, en attendant, de faire circuler et d'imprimer à Paris pendant la querelle du *Mahomet*, une fausse approbation pontificale de sa pièce!

9. VOLTAIRE, *Correspondance*, op. cit., lettre n° 1408, au Comte d'Argental, 12 juillet 1740.

artistiques¹⁰ d'abord, mais, tout autant, la forme servant le fond, parce qu'il lui semblait que les thèmes qu'il y développait — « j'ai voulu faire voir par cet ouvrage à quels horribles excès le fanatisme peut entraîner des âmes faibles conduites par un fourbe¹¹ » — servaient, de manière forte et utile, « la vérité et le genre humain¹² ».

Sa correspondance pendant les années qui précèdent les représentations à Lille et qui font mention de l'œuvre qu'il a en chantier, témoigne du soin extrême avec lequel il travaille sa tragédie, la révisant et la corrigeant sans cesse, donnant « plusieurs leçons », les envoyant à des correspondants choisis, surtout au comte d'Argental, pour leur demander conseil, bref, ne négligeant jamais sa peine et toujours prêt, même après le succès lillois, à donner à sa pièce « encore quelques coups de lime », comme il dit¹³.

10. Voltaire est très conscient de la nouveauté du sujet et de l'action traités. Emprunter son canevas à l'histoire orientale lui permettait, en plus de sacrifier aux turqueries au goût du jour, de s'éloigner surtout avec le « gros vin de *Mabomet* » (Voltaire, *Correspondance*, *op. cit.*, lettre n° 1334) de l'imitation sempiternelle sur la scène dramatique des héros de l'antiquité grecque et romaine. Il reviendra à plusieurs reprises sur la nouveauté qui distingue la pièce. Ainsi il écrit à ses amis d'Argental (*Correspondance*, *op. cit.*, lettre n° 1337) en février 1740, qu'il « y a plus [par comparaison avec son autre pièce *turque Zulime*] de neuf, plus d'invention, plus de choses, dans une seule scène de ce drôle-là que dans toutes les lamentations amoureuses etc... », ou bien encore à d'Argental, le 12 juin 1740 (*Correspondance*, *op. cit.*, lettre n° 1381), il lui « avoue que je n'ai jamais mis mes complaisances que dans *Mabomet*. J'aime les choses d'une espèce toute neuve ». Une autre caractéristique de sa tragédie que met en relief Voltaire est son côté shakespearien, si l'on peut dire, côté qui ne laisse pas d'ailleurs de préfigurer le romantisme et la propension des auteurs du XIX^e siècle à s'enchanter du « sublime » qui signale l'horreur magnifique. Une lettre très curieuse, à cet égard, de Voltaire à Ferriol (*Correspondance*, *op. cit.*, lettre n° 1407), en juillet 1740, compare certaines scènes de son *Mabomet* avec la manière de Rembrandt : « Cependamment le moment où Mahomet se justifie aux yeux du peuple par ce faux miracle de la mort de Séide, et cet art étonnant de conserver sa réputation par un crime, est à mon gré une si belle horreur, que je vais tout sacrifier pour peindre ce sujet de Rimbran [*sic*]. Voltaire écrit phonétiquement le nom du peintre selon la prononciation du temps] de ses couleurs véritables ».
11. VOLTAIRE, *Correspondance*, *op. cit.*, lettre n° 1618, à César de Missy, 1 septembre 1742.
12. *Ibidem*.
13. J'ai compté quelque 28 lettres échelonnées au long des années 1739 et 1740, et 20 lettres pour l'année 1741. Après le succès de Lille en mai 41, Voltaire reprendra encore la tragédie pour la corriger avant sa représentation à Paris. Il s'agit des n° 1208 (la première lettre où Voltaire fait allusion à la nouvelle pièce qu'il entend est de mars 1739), 1272, 1276, 1282, 1290, 1299, 1315, 1318 (la première lettre de l'année 1740), 1327, 1328, 1332, 1334, 1335, 1336, 1337, 1338, 1342, 1343, 1344, 1345, 1354, 1358, 1359, 1364 (qui signale la première version complète de son V^e acte), 1371, 1373, 1381, 1394, 1400, 1407, 1408, 1474 (adressée à Frédéric II et qui deviendra la préface de *Mabomet*). Les 20 lettres de l'année 1741, pour leur part, portent les numéros 1477, 1478, 1486, 1489, 1491, 1499, 1509, 1517, 1518, 1519, 1521, 1528, 1529, 1531, 1532, 1533, 1538, 1541, 1552, 1556, 1563, 1580. In *Correspondance*, *opus cit.* Toutes ces lettres font état plus ou moins longuement des préoccupations diverses que lui

Aussi bien cette correspondance qui accompagne la préparation de son *Mahomet* fait-elle apparaître, à travers les remarques sur les caractéristiques plus formelles de la pièce, les stratégies que Voltaire met au point pour faire sauter les barrières que les *Welches* opposent à la marche de la Raison¹⁴. De même, les commentaires de Voltaire à ses correspondants, et, en particulier, sa lettre de janvier 1740 à Frédéric II qui deviendra la préface du *Mahomet* imprimé, révèlent sans détours beaucoup de ses intentions sur le plan des cibles politiques visées. Si leur réalisation *plut aux philosophes et révolta les dévots*¹⁵, la querelle du nouveau *Tartuffe* que déclenche l'apparition de sa tragédie, et les réactions de Voltaire contre ses adversaires, sont à leur tour enregistrées, sur le vif, pourrait-on dire, par la correspondance immédiatement postérieure aux représentations de Paris, dont par les lettres de l'année 1742 auxquelles il faut ajouter les échanges avec le Vatican en 1745¹⁶. La

cause *Mahomet* et les commentaires de Voltaire nous renseignent autant sur les cibles politiques qu'il visait expressément avec sa tragédie que sur la conception qu'il se faisait des ressorts de l'art dramatique de même que sur le goût de l'époque. On y retrouve les deux facettes inséparables de son génie : l'intellectuel engagé, pour le dire en termes contemporains, et l'écrivain incomparable en même temps qu'acharné au travail, nous livrant au fil des réflexions sur l'élaboration de son œuvre une sorte de *Poétique* vivante et informelle.

14. Voltaire sait que la critique intellectuelle, quelque profonde et vraie soit-elle, ne suffira pas d'elle-même à lui gagner le public. *Les philosophes sont à un contre cent dans une salle de spectacles ... pour remuer le cœur des hommes, il faut de l'amour et de la religion pathétique*, écrit-il, après l'échec d'*Eryphile*. Voltaire désire plaire pour convaincre, et le grand ressort est d'émouvoir, même lorsque cela ne serait pas à l'honneur de la raison et que la circonspection l'oblige à ne pas dire tout ce qu'on pourrait dire. (*Correspondance*, opus cit., lettre à d'Argenson, n° 1327, 26 janvier 1740). Il faut également tâcher de *dépayser le public* (*Correspondance*, opus cit., lettre à Mademoiselle Quinault, n° 1364, le 19 avril 1740) pour faire passer les vérités de *Mahomet*, confie Voltaire à sa comédienne principale, et ajoute que *Mahomet n'est pas le rôle intéressant*. Ce serait plutôt le personnage de Séide qui l'assumerait, et le thème central de la tragédie, celui de la suggestion criminelle. La pièce, vue sous ce jour, détaillerait les ressorts de la séduction d'un jeune aveugle au grand cœur par un chef de parti pour en faire un assassin. *Mahomet* est dirigé avant tout contre « les maximes infernales qui ont mis le couteau à la main des Poltrot, des Ravaillac, des Chatel ». De même dans sa lettre à Frédéric II de janvier 1740, déjà citée, Voltaire développe l'idée que *Mahomet* ne fait que reprendre mais sous d'autres noms l'épisode de Jacques Clément. Il cite alors de nombreux exemples d'assassinats inspirés par le fanatisme et les sectateurs d'un Dieu vengeur.
15. VOLTAIRE, *Correspondance*, op. cit., lettre n° 1617, à Frédéric II, 29 août 1742. Voltaire annonce au roi de Prusse la transcription de son *Mahomet* : « Je vais pendant les trois ou quatre jours que je [sic] condamné à rester dans mon lit faire transcrire le *Mahomet* tel qu'il a été joué, tel qu'il a plu aux philosophes, et tel qu'il a révolté les dévots. » Et Voltaire, se comparant à Molière et le sort de sa pièce à « l'aventure de *Tartuffe* », continue en désignant ses persécuteurs : « les fanatiques se sont soulevés contre moi ».
16. Revenons dans Voltaire, *Correspondance*, op. cit., les lettres n° 1585, 1614 (du 22 août 1742, à d'Argental, où Voltaire annonce ses intentions de s'établir à Paris contre les jansénistes et les convulsionnaires, *évêque in partibus infidelium*; notons qu'à partir de cette date, Voltaire va faire débiter ironiquement

cinquantaine de lettres que Voltaire envoie à ses correspondants, amis, comédiens, gens de lettres, protecteurs..., pendant les années 1739 à 1741, nous renseignent entre autres, sur les enjeux idéologiques de *Mabomet*, alors que les quelques quinze lettres datées de 1742 précisent encore mieux les forces en présence ainsi que l'impact contemporain qu'eurent, en attendant le retentissement encore plus grand de l'affaire Calas, la condamnation par Voltaire des horreurs du fanatisme religieux et sa lutte active pour l'avènement de la tolérance et de la liberté dans une société débarrassée de la tyrannie conjointe *du trône et de l'autel*.

En commentant quelques-unes des lettres qui viennent d'être mentionnées et en les conférant avec les articles du *Dictionnaire portatif* qui développeront plus tard les mêmes thèmes de concert avec la lutte de l'*Encyclopédie*, du moins sur le sujet du fanatisme, je voudrais maintenant cerner de plus près l'action de Voltaire contre l'imposture et la persécution tout en soulignant ses aspects les plus significatifs par rapport à l'époque. À quelle sorte de *religion, de gouvernement et de morale* s'en prend donc le philosophe, lorsqu'il nous dépeint, sous le nom de *Mabomet*, la triste histoire de Séide, parricide sans le savoir, âme innocente corrompue par les intrigues politiques d'un faux prophète ?

Les premiers contacts de Voltaire avec l'Islam et sa doctrine se sont faits dans le cadre de son enquête sur l'établissement des religions et de ses recherches métaphysiques commencées vers 1734. Voltaire cherche à donner les fondements historiques et philosophiques nécessaires à son option déiste mais tout aussi bien à alimenter sa lutte pour une religion naturelle débarrassée de la superstition. Au cours du mois de juillet 1738, Turner lui envoie d'Angleterre le *Koran* de Sale ; l'auteur y résume dans sa préface la vie de Mahomet et commente les dogmes de la religion musulmane. Pour la première fois, Voltaire prend connaissance

plusieurs de ses lettres par l'invocation musulmane, *Allah akbar etc.* du muezzin dans son appel à la prière), 1617, 1618, 1619, 1624, 1630, 1631, 1633, 1638, 1640, 1642, 1648 (dans laquelle Voltaire attaque Pascal, comme le patriarche du « fanatisme janséniste »), 1678. Ajoutons l'ensemble des lettres de 1745 à ses amis, au pape ou au clergé romain autour de la bénédiction papale pour le Mahomet. Il s'agit des lettres n° 1916 (Voltaire mentionne à M. de Valori, son correspondant, les bénédiction qu'il a reçues du Saint-Père, lui expliquant que « Sa Sainteté a pensé comme vous sur Mahomet. C'est qu'elle n'a point été séduite par les convulsionnaires ». Et Voltaire souligne malicieusement qu'il est « fort joliment avec Sa Sainteté » si bien que par un renversement ironique, « ce serait aux dévots à me demander protection pour ce monde-ci et pour l'autre. »), 1980, 1981, 1982, 1983, 1984, 1987, 1988, 2002.

d'une interprétation différente de la tradition légendaire et dévote sur l'Islam qui dominait jusqu'ici en France et en Europe. Toutes ces lectures sont surtout destinées à nourrir l'*Essai sur les mœurs* qui ne paraîtra qu'en 1756 et dans lequel Voltaire entend renouveler le genre historique en donnant une leçon d'élargissement, de critique et de cosmopolitisme contre Bossuet, par exemple, et son *Histoire universelle* qui fait l'impasse sur les grandes religions de l'Orient. Les quatorze premiers chapitres de l'*Essai* mettront ces sources à profit, notamment les deux chapitres sur Mahomet où Voltaire caractérise avec la plus grande rigueur et un grand souci d'objectivité le personnage et la doctrine.

Toujours est-il que ses recherches sur l'Islam et sur la personne de son fondateur donnent l'idée à Voltaire de faire « quelque chose de beau », une tragédie qui, s'inspirant d'un épisode plus ou moins véridique de la vie de Mahomet, s'attaque « à cette espèce d'imposture qui met en œuvre à la fois l'hypocrisie des uns, et la fureur des autres [...] »¹⁷. Et Voltaire, tout en faisant remarquer à Frédéric II, le roi-philosophe auquel il s'adresse, que la tragédie ne consiste pas uniquement dans une déclaration d'amour, une jalousie, et un mariage mais aussi à mettre *l'horreur sur le théâtre*, de se demander : « ne peut-on pas remonter, jusqu'à ces anciens scélérats fondateurs illustres de la superstition, et du fanatisme, qui les premiers ont pris le couteau sur l'autel pour faire des victimes de ceux qui refusaient d'être leurs disciples ? »¹⁸. On peut mesurer sur ce point, c'est-à-dire l'exploitation voltairienne des mêmes événements, documents ou témoignages, l'écart entre sa démarche critique à dominante historique et celle à dominante idéologique. Le recul en France, sous l'influence de Voltaire, de l'interprétation dévote du mahométisme et le succès de la *nouvelle histoire* qu'il a ainsi introduit en pionnier, méritent toutefois d'être signalés. On le voit dès que l'on compare l'article « Alcoran » du tome I de l'*Encyclopédie*, paru en 1751, et dans lequel l'auteur anonyme s'appuie sur Maracci, le chef de file de la tradition dévote pour insister sur la *fausseté* du livre sacré des musulmans, avec l'article « mahométisme » de 1765, qui, sous la plume de Jaucourt, s'inspire des enquêtes historiques de Voltaire pour présenter sous un jour assez favorable et généralement objectif les principales caractéristiques de la religion musulmane.

17. VOLTAIRE, *Correspondance*, op. cit., lettre n° 1474, à Frédéric II, 20 janvier 1740.

18. *Ibidem*.

Les sources que Voltaire a utilisées¹⁹ et qui, dans le cas de *Mahomet*, ressortissent à deux traditions opposées, lui fournissent le cadre²⁰ factuel, la trame de l'action ainsi que la conception générale des principaux personnages ; le travail de sélection idéologique le fera uniquement retenir les commentaires qui vont à l'appui des thèses présentant Mahomet comme un prophète imposteur dont l'ambition politique le conduit à se servir des forces de la religion pour soumettre le monde et les hommes. Dans sa pièce, les fins idéologiques l'emportent sur les moyens historiques. Ce qui importe c'est la *révolution des idées* et le triomphe de l'esprit philosophique sur la superstition ; l'enjeu essentiel étant comme toujours d'assurer la victoire de la raison humaine contre toutes les puissances obscurantistes. Au premier rang, figurent la religion en tant qu'institution sociale et le prêtre fanatique : « on a vu dans ce même siècle où la raison élève son trône d'un côté, le plus absurde fanatisme dresser encore ses autels de l'autre²¹. » Et que si on lui reproche d'avoir été emporté par le zèle, d'avoir arrangé les faits, enfin d'avoir fait commettre à Mahomet un crime dont il ne fut pas coupable, Voltaire, toujours dans sa longue lettre à Frédéric II de janvier 1740, déjà citée, se rebiffe pour s'en expliquer ainsi : « Je sais que Mahomet n'a pas tramé précisément l'espèce de trahison qui fait le sujet de cette tragédie, l'histoire dit seulement qu'il enleva la femme de Séide, l'un de ses disciples, et qu'il persécuta

-
19. Voltaire a eu affaire aux représentants de deux traditions opposées : outre le livre de Sale déjà mentionné, on retrouve, d'un côté, Boulainvillier très favorable au Prophète et qui voit en lui la réponse à une attente messianique du peuple arabe ; de l'autre, Gagnier qui défend l'interprétation traditionnelle et la thèse de l'imposture. Voltaire trouve chez ce dernier l'histoire de Zaïd qui deviendra Séide. Soit dit en passant, le nom de Séide est devenu depuis la tragédie de Voltaire et son impact sur les esprits, un nom commun pour désigner une personne au dévouement aveugle et fanatique [Voir le *Dictionnaire étymologique de la langue française*, PUF, 1960]. De Boulainvillier, Voltaire ne retient pour la conception générale de son personnage qu'un point mais relativement important car il confère à son Mahomet une dimension politique d'une certaine grandeur. C'est la scène 5 de l'acte II dans laquelle Mahomet pour séduire Zopire qui n'est pas dupe de son rôle de prophète, lui révèle ses ambitieux desseins. La décomposition de l'empire romain, la faiblesse de l'Inde, de la Perse et de l'Égypte, ouvrent la voie à la grandeur arabe. Patriote, Mahomet veut lancer son peuple à la conquête du monde. Il connaît les hommes. Il sait que les fanatiques sont invincibles. Il s'est donc fait le prophète d'une religion nouvelle qui inspire l'héroïsme et dévoue le soldat, corps et âme, à son chef. Pour toute la question des sources et de leur utilisation par Voltaire dans Mahomet, voir R. Pomeau, *La religion de Voltaire*, nouvelle édition revue et mise à jour, Nizet, Paris, 1974, pp. 149-151 ainsi que la lettre de Voltaire à Frédéric II du 20 janvier 1740, in *Correspondance*, *op. cit.*, n° 1474.
20. VOLTAIRE, *Correspondance*, *op. cit.*, lettre n° 1327 à d'Argenson, 26 janvier 1740, à Bruxelles.
21. VOLTAIRE, *Correspondance*, *op. cit.*, lettre n° 1474, à Frédéric II, roi de Prusse, 20 janvier 1740.

Abusoftan, que je nomme Zopire. Mais quiconque fait la guerre à son pays, et ose la faire au nom de Dieu, n'est-il pas capable de tout ? Je n'ai pas prétendu seulement mettre une action vraie sur la scène mais des mœurs vraies, faire penser les hommes comme ils pensent dans les circonstances où ils se trouvent, et représenter enfin ce que la fourberie peut inventer de plus atroce, et ce que le fanatisme peut exécuter de plus horrible : Mahomet n'est ici autre chose que les Tartuffe les armes à la main²². »

Dès lors, et puisqu'un tel esprit l'*animait en composant cet ouvrage*, tout est de bonne guerre pour étouffer ces *germes capables d'infecter la terre*. Voltaire compose avec *Mahomet* une peinture *atroce*, se vantant d'avoir été plus loin dans l'horreur²³ que sur aucun théâtre. Qu'on en juge. Il résume lui-même ainsi l'action de sa tragédie : « C'est un jeune homme né avec de la vertu [Séide enlevé à son père Zopire lorsqu'il était enfant vénère en Mahomet son bienfaiteur et l'envoyé de Dieu], qui séduit par son fanatisme, assassine un vieillard qui l'aime, et qui dans l'idée de servir Dieu se rend coupable sans le savoir d'un parricide ; c'est un imposteur [Mahomet présenté comme jouant le rôle de prophète et qui détourne la force de la religion au profit de ses ambitions personnelles, pour mieux asservir les hommes] qui ordonne ce meurtre, et qui promet à l'assassin un inceste pour récompense²⁴. » Il s'agit de Palmire, fille de Zopire sans le savoir, et qui est retenue prisonnière à La Mecque ; Mahomet l'aime et pense que le moyen le plus rapide de s'en emparer est de faire assassiner Zopire par Séide, et ensuite d'empoisonner son rival pour s'en débarrasser. Cette dernière forfaiture va tourner à son avantage. En effet, Séide qui a été détrompé par Zopire mourant, se retourne contre Mahomet et excite le peuple contre ce dernier. Mais au moment même où tout va mal pour Mahomet, celui-ci aperçoit Séide qui chancelle sous les effets du poison aux lents effets qu'on lui a administré à son insu. Mahomet en appelle aussitôt au jugement de Dieu : « De

22. *Ibidem*.

23. Ce qui choquera Jean-Jacques Rousseau plus sensible sans doute au rôle édifiant de la littérature, et à celui du théâtre en particulier, qu'aux valeurs plus purement esthétiques. Voir *La lettre à M. d'Alembert sur son article Genève*. Rousseau craint, dit-il, à propos du *Mahomet* de Voltaire « qu'aux yeux des spectateurs sa [celle de Mahomet] grandeur d'âme ne diminue beaucoup l'atrocité de ses crimes ; et qu'une pareille pièce, jouée devant des gens en état de choisir, ne fût plus de Mahomet que de Zopire. Ce qu'il y a, du moins, de bien sûr, c'est que de pareils exemples ne sont guère encourageables pour la vertu. »

24. VOLTAIRE, *Correspondance, op. cit.*, lettre n° 1474, à Frédéric II, roi de Prusse, 20 janvier 1740.

nous deux, à l'instant que le coupable expire²⁵ ». Séide s'écroule, et Mahomet utilise ce faux miracle pour annoncer à la foule qui s'apaise que Dieu lui-même l'a déclaré son prophète et puni son adversaire. Voltaire insiste avec les dernières paroles de Mahomet sur la forfaiture essentielle des Tartuffe qui enchaînent les hommes au moyen des fers de la religion :

« Dieu, que j'ai fait servir au malheur des humains
 Adorable instrument de mes affreux desseins...
 J'ai trompé les mortels, et ne puis me tromper...
 Je dois régir en dieu l'univers prévenu
 Mon empire est détruit, si l'homme est reconnu²⁶ »

Le personnage hypocrite que dépeint Voltaire ressemble plus à première vue à celui représenté par la tradition dévote. Les prélats de Lille avaient raison de se sentir en pays de connaissance. Voltaire, pourtant, a mis habilement en place les moyens d'une seconde lecture : tout en se servant de l'interprétation des dévots, il la retourne contre eux. Pourquoi l'explication du triomphe de la religion musulmane par la puissance de l'imposture ne vaudrait-elle pas pour celle de Jésus-Christ ? Voltaire commence en déterminant le terrain commun aux défenseurs et aux adversaires chrétiens du mahométisme, celui de la puissance de l'imposture ; ensuite il suggère, par quelques vers équivoques semés ici et là dans sa tragédie, qu'on peut ajouter à la liste des imposteurs, Jésus-Christ et les apôtres. Mahomet, par exemple, se présente comme l'envoyé de Dieu promis par les oracles : « Tu connais quel oracle et quel bruit populaire ont promis l'univers à l'envoyé d'un Dieu²⁷ ». Il fait son entrée dans la Mecque, « le front calme et serein », « et l'olive à la main²⁸ ». Ses disciples errent « de cités en déserts » ; « proscrits, persécutés, bannis, chargés de fers », ils « promènent] leur fureur, qu'ils appellent divine »²⁹. Voltaire joue sur les deux registres à la fois et tout en se faisant entendre des « philosophes », il se fait applaudir des dévots, un peu naïfs. On en trouvera un témoignage dans une lettre très intéressante de Lord Chesterfield, un libertin anglais, à Crébillon ; la lettre est datée du 26 août 1742 et fait allusion à des faits remontant à juin 1741 environ. Les remarques de ce témoin éclairé et loin d'être dévot, mais moins radical ou

25. VOLTAIRE, *Mahomet*, acte V, scène 4, in *Tbâteau*, Firmin Didot, Paris, 1853, p. 345.

26. *Ibidem*, p. 347.

27. *Ibidem*, acte IV, scène 3.

28. *Ibidem*, acte II, scène 3.

29. *Ibidem*, acte I, scène 4.

plutôt moins passionné que Voltaire donnent bien le ton de la réception de *Mahomet* par les habitués des «salons» parisiens, encore réticents à aller si loin contre la religion et les mœurs de leurs pères :

«Voltaire m'a récité l'année passée à Bruxelles plusieurs tirades de son *Mahomet*, où j'ai trouvé de très beaux vers, et quelques pensées plus brillantes que justes ; mais j'ai d'abord vu qu'il en voulait à Jésus-Christ, sous le caractère de Mahomet, et j'étais surpris qu'on ne s'en fût pas aperçu à Lille, où elle fut représentée immédiatement avant que j'y passasse. Même je trouvai à Lille un bon catholique, dont le zèle surpassait la pénétration, qui était extrêmement édifié de la manière dont cet imposteur et ennemi du christianisme était dépeint [...] mais ce que je ne lui pardonne pas, et qui n'est pas pardonnable, c'est tous les mouvements qu'il se donne pour la propagation d'une doctrine aussi pernicieuse à la société civile que contraire à la religion générale de tous les pays. Je doute fort s'il est permis à un homme d'écrire contre le culte et la croyance de son pays, quand même il serait de bonne foi persuadé qu'il y eût des erreurs, à cause du trouble et du désordre qu'il y pourrait causer ; mais je suis bien sûr qu'il n'est nullement permis d'attaquer les fondements de la morale, et de rompre des liens si nécessaires, et déjà trop faibles pour retenir les hommes dans le devoir³⁰.»

Les adversaires de Voltaire, plus puissants et plus perspicaces que ce bon père jésuite qui courait partout dans la ville en soutenant que le nom de Mahomet contenait le même nombre de syllabes que celui de Jésus-Christ, parviendront, à la suite d'interventions pressantes et répétées auprès du cardinal de Fleury, à faire interdire *Mahomet*. C'est le parti janséniste qui surtout se démène, s'étant aisément reconnu à travers les nombreux traits anti-jansénistes de la tragédie. Le Dieu vengeur et redoutable de Mahomet ressemblait fort, en effet, à celui de Jansénius : « Qu'on adore mon Dieu, dit Mahomet à ses officiers, mais surtout qu'on le craigne³¹. » Quant au faux miracle grâce auquel Mahomet retourne la situation en sa faveur en se prétendant par là l'élu véritable de Dieu, toute personne un peu avertie reconnaissait là les miraculés de Saint Médard et ses lamentables convulsionnaires. De même, dès la première scène de sa

30. Cité par Besterman en note 3 de la lettre de Voltaire à d'Argental, n° 1538, 5 juin 1741, et dans laquelle Voltaire rassure d'Argental qui manifestait des inquiétudes au sujet de la façon dont, avec *Mahomet*, Voltaire sapait en même temps que les bases de la religion, les bases de la morale, gardiennes toutes deux de l'ordre social. In Voltaire, *Correspondance, op. cit.*, pp. 1466-67. Besterman ajoute comme suit, à la fin de sa note, la référence de la lettre de Chesterfield : Chesterfield, *Miscellaneous works*, Londres, 1777, t. II, p. 35-36.

31. VOLTAIRE, *Mahomet*, acte II, scène 3, in *Théâtre, op. cit.*

tragédie, Voltaire faisait de transparentes allusions aux miracles et aux prodiges que font les jansénistes sur la tombe de Saint Pâris, au début du siècle. Phanor annonçant à Zopire que Mahomet est prêt d'arriver à la Mecque, lui prêche ainsi la soumission devant l'irrésistible avance de son adversaire :

« Imposteur à la Mecque, et prophète à Médine,
 Il sait faire adorer à trente nations
 Tous ces mêmes forfaits qu'ici nous détestons.
 Que dis-je ? en ces murs mêmes qu'une troupe égarée
 Des poisons de l'erreur avec zèle enivrée,
 De ces miracles faux soutient l'illusion,
 Répand le fanatisme et la sédition,
 Appelle son armée, et croit qu'un dieu terrible
 L'inspire, le conduit, et le rend invincible³². »

Dévots et jansénistes dénoncent alors sans se tromper précisément ce que Voltaire avait comme dessein dans sa pièce. Les conséquences sociales et politiques que Chesterfield apercevaient dans cette attaque de la religion institutionnelle comme un ensemble de tromperies avait bien pour but de ruiner du même coup l'autorité de ses chefs terrestres et la crédibilité de leur enseignement. Voltaire dont le déisme ne fait pas de doute rencontre ici à l'avance l'anticléricisme farouche de d'Holbach et de son cercle d'athées pour lesquels le chrétien superstitieux est l'antithèse du philosophe que seul la raison fait agir. Et quant à la vertu, la loi naturelle ou les principes moraux, il suffit, *pour le parti de l'humanité*, de respecter les commandements de la nature et d'en honorer les lois. Mais pour les tenants de l'ordre établi, Voltaire qui s'est effectivement arrangé pour que *Mahomet* puisse insensiblement « conclure de la religion musulmane à la nôtre », et, par là, qui menace d'ébranler les piliers de la société, doit être aussitôt réduit au silence. Le procureur général Joly de Fleury, affilié au parti janséniste, s'empresse de faire un rapport. Au reste, ce sera selon la même ligne d'argumentation que près de vingt ans plus tard, le 23 janvier 1759 exactement, le même personnage demandera au Parlement la condamnation de l'*Encyclopédie*, au nom de la défense de la Société toute entière puisque tout ce qui menace la Religion menace l'État et réciproquement³³. « C'est l'énormité en fait d'infamie, de

32. *Ibidem*, acte I, scène 1.

33. Joly de Fleury dit notamment dans son réquisitoire : « La Société, l'État et la Religion se présentent aujourd'hui au Tribunal de la Justice pour lui porter leurs plaintes [...] Religion et fanatisme sont des termes synonymes, et le christianisme n'inspire qu'une fureur insensée qui travaille à détruire les fondements de la société. »

scélératesse, d'irréligion et d'impiété ; et c'est ce que disent même ceux qui n'ont pas de religion³⁴», s'indigne Joly de Fleury. Dans les notes en marge de son réquisitoire contre *Mahomet*, relevant ces vers de Voltaire :

« Ne donnons point le temps aux mortels détrompés
De rassurer leurs yeux de tant d'éclats frappés³⁵. »

Il s'exclame : « Qu'y a-t-il de plus énorme contre la religion ? ». Il poursuit en faisant grief à Voltaire d'avoir mis sur la scène publique des crimes qui font horreur à l'humanité, et d'avoir présenté son « héros » comme le « plus habile scélérat », tandis que ses victoires peuvent encourager les spectateurs à le suivre : « Quand on ajoute la connaissance que tout l'univers a des progrès de la religion mahométane, fondée par un tel scélérat, devait-on jamais montrer au public les crimes de ce malheureux, dont les suites ont été telles qu'on les connaît ?³⁶ »

Mahomet appartient à la période de Cirey, c'est-à-dire à la période pendant laquelle Voltaire confiant dans la proche généralisation du déisme parmi les couches avancées de la société, n'est pas encore entré en guerre ouverte contre *l'Infâme*. Il mise sur l'évolution rapide d'un christianisme de tendance plus rationnelle et plus épurée en accord avec les progrès d'une *philosophie si humaine* [la sienne et celle que les Encyclopédistes mettront de l'avant] pour adoucir et perfectionner les mœurs. Aussi le poète, doublé du Philosophe, dirige surtout ses coups, depuis l'ode *Sur la superstition*, contre ce qu'il a, et aura toujours en horreur, le fanatisme religieux ; comme dans *Zaïre*, sa tragédie *turco-chrétienne*, comme dans *Mahomet*, mais aussi comme dans *La Henriade*. Plutôt que la religion musulmane³⁷, ou même la religion chrétienne, Voltaire vise une cible autrement importante à ses yeux : « l'enfant dénaturé » de toute religion, qui, « armé pour la défendre, cherche à la détruire, // Et reçu dans son sein, l'embrasse et la déchire ».

34. Voir P. Bondonio qui a publié le brouillon du rapport de Joly de Fleury : « Le procureur général Joly de Fleury et le *Mahomet* de Voltaire, in *Revue d'histoire littéraire de la France*, t. XXXVI, 1929, p. 249.

35. VOLTAIRE, *Mahomet*, acte II, scène 4, in *Théâtre*, op. cit.

36. BONDOIS, P. op. cit., p. 248, p. 257.

37. Voir, à cet égard, l'étude très informée de Djavad Hadidi, *Voltaire et l'Islam*, Publications orientalistes de France, 1974, avec une préface par Étienne. C'est un ouvrage qui éclaire fort bien les relations de Voltaire et de l'Islam et qui les mettant en perspective avec les positions du philosophe à l'égard du christianisme, retrace l'influence de l'islamisme sur les idées religieuses de Voltaire et leur évolution au fur et à mesure que s'élargissait sa connaissance du monde musulman.

Mettant en rapport superstition et fanatisme, Voltaire, dans l'article « fanatisme » de son *Dictionnaire philosophique*, détermine le fanatisme comme la mise en action sanglante de la superstition³⁸. Il écrit : « le fanatisme est à la superstition ce que le transport est à la fièvre, ce que la rage est à la colère [...] celui qui soutient sa folie par le meurtre est un fanatique.³⁹ » De même, la superstition est une outrage qui fait dépasser au superstitieux les bornes d'une religion naturelle et rationnelle : « la superstition, comme la définit Voltaire dans l'article *superstition*, est presque tout ce qui va au-delà de l'adoration d'un Être suprême et de la soumission du cœur à ses ordres éternels⁴⁰. » C'est pourquoi il y a toujours sous le superstitieux, le fanatique qui ne demande qu'à s'éveiller : « le superstitieux est gouverné par le fanatique et le devient⁴¹. » Les exemples qu'aligne Voltaire, à l'appui de son argumentation, dans les articles précités, répètent ceux qu'il donnait déjà à ses correspondants de 1742, Frédéric II, César de Missy⁴² au moment de la querelle de Mahomet, c'est-à-dire de *Tartuffe le Grand*. L'inlassable dénonciation des prêtres sanguinaires du che-

38. VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*, (1764) édition René Pomeau, Paris, Garnier-Flammarion, 1964, article « fanatisme », pp. 189-191. Deleyre, « l'auteur de l'analyse de la philosophie du chancelier Bacon », avait développé cette même mise en rapport dans son très long article de l'*Encyclopédie*, tome VI, 1756. Il définit le fanatisme, la bête noire du siècle des *Philosophes*, comme un « zèle aveugle et passionné, qui naît des opinions superstitieuses et fait commettre des actions ridicules, injustes et cruelles, non seulement sans honte et sans remords mais encore avec une sorte de joie et de consolation ». Deleyre fait ensuite l'histoire du fanatisme et de ses funestes exploits, évoquant ici à la suite du *Mahomet* de Voltaire, et presque dans les mêmes termes, l'exemple du fanatisme qui « l'Alcoran d'une main et le glaive de l'autre, marche à la conquête de l'Asie et de l'Afrique. » Il peut être intéressant pour éclairer ce qui pour les contemporains apparaissait comme le centre de gravité de la pièce de Voltaire, de faire aussi remarquer que pour Deleyre, comme pour Voltaire, Mahomet était « d'abord un fanatique, et puis un imposteur. » L'article de l'*Encyclopédie* évoque ensuite de nombreux autres exemples de fanatisme religieux pris dans l'histoire occidentale, notamment les horreurs de la « nuit de la Saint-Barthélémy » ; pour les deux auteurs des articles en cause, les excès de cette nuit funeste demeurent « le plus détestable exemple de fanatisme ». Deleyre définit ensuite le concept et détermine les « sources » du fanatisme. Il les trouve principalement dans la religion et l'intolérance pour conclure en affirmant que « la vérité ne fait point de fanatiques [...] esprit outré, le fanatisme a fait beaucoup plus de mal au monde que l'impiété, ennemi du genre humain ». De même Voltaire conclura son article « superstition » par cette déclaration : « en un mot, moins de superstitions, moins de fanatisme ; et moins de fanatisme, moins de malheurs. » In *Dictionnaire philosophique*, *op. cit.*, p. 360.

39. VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*, (1764), *op. cit.*, article « fanatisme », p. 189.

40. VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*, (1764), *op. cit.*, article « superstition », p. 357.

41. *Ibidem*, p. 358.

42. VOLTAIRE, *Correspondance*, *op. cit.*, lettre n° 1617, à Frédéric II, roi de Prusse, 29 août 1742 ; lettre n° 1618, à César de Missy, 1 septembre 1742, lettre n° 1619, à Cideville, 1 septembre 1742.

valier de La Barre et de Calas, trouve en Mahomet sa frappante métaphore ; et Voltaire représente avec férocité dans sa tragédie cet autre « prier des Jacobins »⁴³ qui nourrit de fanatisme le jeune courage de Séide pour en faire l'instrument et la victime du crime :

Du plus saint appareil la ténébreuse horreur
Les autels, les serments, tout enchaîne Séide.
J'ai mis un fer sacré dans sa main parricide,
Et la religion le remplit de fureur⁴⁴.

Ici, comme dans *La Henriade*, c'est René Pomeau qui le fait justement remarquer, « Voltaire est inspiré par son horreur de la passion religieuse⁴⁵ ». Il a recours aux mêmes images de *sanctuaires ténébreux et sanglants*, il convoque les mêmes visages haineux de fanatiques, moines fourbes, peuple déchaîné, grands exaltés, qui viennent se cristalliser dans les personnages représentés dans *Mahomet*. Voltaire a en abomination tous ces perfides qui, pareils à Mahomet, et il suffit de transporter le nom du Livre sacré dont ils savent couvrir leurs crimes, « le glaive et l'Alcoran dans [leurs] sanglantes mains // imposent silence au reste des humains⁴⁶ ». À Zopire, dévoué aux intérêts de sa patrie, chef dévoué de gouvernement, qui joue le même rôle que le valeureux Henri III, faisant la guerre contre la Ligue, s'oppose Mahomet, le *monstre aux complots perfides*. Voltaire peint le duc de Guise sous les mêmes sombres couleurs. Comme Mahomet, le duc de Guise était le chef d'une troupe

43. VOLTAIRE, *Correspondance*, op. cit., lettre n° 1618, à César de Missy, 1 septembre 1742: « J'ai voulu faire voir par cet ouvrage [*Mahomet*] à quels horribles excès le fanatisme peut entraîner des âmes faibles conduites par un fourbe; ma pièce représente sous le nom de Mahomet le prier des Jacobins mettant le poignard à la main de Jacques Clément, encouragé de plus par sa maîtresse au parricide. On reconnaît là, l'auteur de *La Henriade*, mais il faut que l'auteur de *La Henriade* soit persécuté, car il aime la vérité et le genre humain. Il n'est permis aux poètes d'être philosophes qu'à Londres. » On rapprochera cette lettre de celle que 15 ans plus tard, Voltaire écrira à d'Alembert, avocat comme lui du déisme rationnel et d'une religion naturelle purgée de toute violence. À la suite du scandale soulevé par l'article « Genève » (tome VII de l'*Encyclopédie*, 1757) de l'Alembert, Voltaire s'emporte contre les pasteurs protestants et leur esprit d'intolérance, son anti-cléricalisme, ses fantasmes des prêtres sanguinaires qui excitent le fanatisme populaire déjà transposés depuis *La Henriade* et *Mahomet*, apparaissant crûment dans sa lettre au sujet de la nouvelle cabale: « Ces gens-là vont se couvrir de ridicule; chaque démarche qu'ils font depuis le tombeau du diacre Pâris, la place où ils ont assassiné Servet, et jusqu'à celle où ils ont assassiné Jean Hus, les rend tous également l'opprobre du genre humain. Fanatiques papistes, fanatiques calvinistes, tous sont pétris de la même m... détrempee de sang corrompu. » In *Correspondance*, op. cit., tome IV, 1978, lettre n° 4965, à d'Alembert, 12 décembre 1757.

44. VOLTAIRE, *Mahomet*, acte III, scène 5, in *Théâtre*, op. cit.

45. POMEAU, R., *La religion de Voltaire*, op. cit., p. 153.

46. VOLTAIRE, *Mahomet*, acte II, scène 5, in *Théâtre*, op. cit.

de fanatiques ; « trop habile et trop savant à nuire », il n'hésite pas, tout comme Mahomet, *en apportant le carnage et l'effroi, à commander aux humains* de penser comme lui⁴⁷. Les concordances avec *La Henriade* sont nombreuses et délibérées. Elles culminent dans la figure de Séide, choisi parmi les autres jeunes musulmans pour son aveuglement et sa docilité les plus grands, pour assassiner Zopire. « De ses décrets divins, ordonne Mahomet à Séide le poussant au parricide, aveugle exécuteur, // Adorez et frappez. » Aussitôt Séide de répondre :

« Je crois entendre Dieu ; tu parles, j'obéis⁴⁸. »

Les modèles occidentaux de Séide, et Voltaire ne se fait pas faute de les rappeler à ses interlocuteurs pendant que fait rage la bataille de *Mabomet*, reprennent les personnages de *La Henriade*. La psychologie de Séide est presque identique à celle de Jacques Clément, ou à celle de Ravailac tels que les évoque Voltaire ; ces jeunes gens abusés par leurs maîtres sont persuadés tout comme Séide séduit par Mahomet, du caractère sacré de leur mission et courent en aveugle tuer le roi qui *ne pense pas* comme leurs maîtres.

C'est qu'il s'agit dans *Mabomet* comme dans *La Henriade* de ce qui est, et demeurera le grand combat politique de toute la vie de Voltaire, celui de la raison « contre les puissances obscures ». Les maximes que le philosophe met dans la bouche de Mahomet, construisent le prototype du prêtre criminel qui exige des fidèles une soumission aveugle et qui, au nom de Dieu, les exalte à tuer :

« [...] Téméraire,
On devient sacrilège alors qu'on délibère.
Loin de moi les mortels assez audacieux
Pour juger par eux-mêmes, et pour voir par leurs yeux !
Quiconque ose penser n'est pas né pour me croire.
Obéir en silence est votre seule gloire⁴⁹. »

Dans la France du XVIII^e siècle, au temps du jansénisme convulsionnaire, des persécutions contre les protestants, du supplice de Calas, roué, étranglé et brûlé, de La Barre décapité et sur le corps duquel on brûlera le *Dictionnaire Philosophique*, Voltaire s'attaque à des manifestations bien réelles de la « folie religieuse » et d'un fanatisme populaire qui renouvelle les horreurs de la Ligue. Et à Voltaire-Zopire adjurant Omar qui est venu pour exiger sa soumission à

47. *Ibidem*.

48. *Ibidem*, acte III, scène 6.

49. *Ibidem*, acte III, scène 6.

Mahomet: «Sers-toi de ta raison, juge avec moi ton maître⁵⁰», fera sans cesse écho l'exhortation de Voltaire-Boldmind: «Osez penser par vous-mêmes. Nous ne sommes heureux en Angleterre que depuis que chacun jouit librement du droit de dire son avis.» Aussi bien les articles «fanatisme» ou «superstition» du *Dictionnaire* ne voyaient comme *remède* aux fureurs du fanatisme, à «cette maladie épidémique, que l'esprit philosophique, qui, répandu de proche en proche, adoucit enfin les mœurs des hommes, et qui prévient les accès du mal⁵¹.» Et, contre les excès de la religion, le recours à une religion épurée et rationnelle, telle celle «des lettrés de la Chine» qui donne le seul exemple dans le monde d'«une religion qui n'ait pas été souillée par le fanatisme⁵².» Le triomphe de la lumière naturelle dans le conflit qui l'oppose au fanatisme s'associe ainsi à l'idée d'un Dieu clément, aux bienfaits qui procèdent de la tolérance et de l'amour entre frères humains. L'horreur du fanatisme, la confiance de Voltaire dans les garanties que procure la loi naturelle conçue comme le fonds commun de l'humanité, la liberté absolue de penser pour laquelle il se bat, toute son action se tend vers l'établissement de cette cité d'hommes, libres enfin de tous *préjugés superstitieux*, de cette cité du bonheur pour laquelle luttent les Philosophes, et au sein de laquelle, sous le sûr rempart des lois, vivrait, prospère et tranquille, tout le genre humain.

«L'amour du genre humain et l'horreur du fanatisme...»

«Ceux qui diront que les temps de ces crimes sont passés, déclarait Voltaire à Frédéric II, qu'on ne verra plus de Barcochebas, de Mahomet, de Jean de Leyde, que les flammes des guerres de religion sont éteintes, font ce me semble trop d'honneur à la nature humaine. Le même poison subsiste encore quoique moins développé. Cette peste qui semble étouffée reproduit de temps en temps des germes capables d'infecter la terre. N'a-t-on pas vu de nos jours les prophètes des Cévennes tuer au nom de Dieu ceux de leur secte qui n'étaient pas assez soumis ?⁵³»

50. *Ibidem*, acte I, scène 4.

51. VOLTAIRE, *Dictionnaire philosophique*, (1764), *op. cit.*, article «fanatisme», p. 190.

52. *Ibidem*.

53. VOLTAIRE, *Correspondance*, *op. cit.*, lettre n° 1474 à Frédéric II, roi de Prusse, 20 janvier 1740.

Au XX^e siècle ce sont les hommes politiques, récemment doublés d'hommes religieux, qui fanatisent les masses et s'emparent de leur volonté. Les tristes crimes dont ne sont exempts aucun de nos pays modernes ont malheureusement rendu de l'actualité aux remarques de Voltaire. Mais le procès qu'il a fait sa vie durant aux forces mauvaises qui enchaînent les hommes et font leur malheur, son nom qu'il a lié au concept même de tolérance — tolérance de combat dans le *Dictionnaire* comme dans *Mahomet*, et, de ce fait, assez peu tolérante parfois⁵⁴ —, les valeurs, les droits, les devoirs, inhérents à l'être même de l'homme, qu'il a prônés sans relâche, font accéder les idées de Voltaire, plutôt qu'à une actualité transitoire, à une véritable éternité.

Le Philosophe par excellence espérait se voir récompensé si son ouvrage pouvait encourager les âmes à se rebeller devant la malheureuse obéissance de Séide, et à se dire : « pourquoi obéirais-je en aveugle à des hommes aveugles qui me crient hâissez, persécutez, perdez celui qui est assez téméraire pour n'être pas de votre avis et même sur des choses indifférentes que nous n'entendons pas⁵⁵ ». Affirmons à notre tour que chaque fois que cet « esprit d'indulgence qui fait des frères » prévaut sur celui « d'intolérance qui forme des monstres », la voix de Voltaire ne s'est pas faite entendre en vain. Son œuvre milite, avec allégresse, avec efficacité, voilà bientôt trois siècles aujourd'hui, contre le fanatisme, les injustices et les cruautés. Et comme il le souhaitait en adressant son *Mahomet* à Frédéric II, à ce roi dont le gouvernement exemplaire aux yeux du siècle se réclamait de la force de la raison, la pièce de Voltaire, manifeste et symbole tout à la fois, dictée par l'horreur des Lumières envers le fanatisme et la superstition, aura « servi à déraciner de tels sentiments chez les hommes⁵⁶ ».

*Département de philosophie
Université du Québec à Montréal*

54. Comme on le sait, « il est exceptionnel qu'un principe n'ait pas à pâtir des luttes qui tendent à l'imposer », et celui de tolérance n'échappe pas à la règle. Claudel le laissait vertement entendre qui disait que *pour la tolérance il y avait des maisons...!*

55. *Ibidem.*

56. *Ibidem.*